

Diplôme grand établissement grade Master | Contrat d'apprentissage |
RNCP 39136

Master 2 Stratégies Territoriales et Urbaines (M2_STU_IEP)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

Le master Stratégies Territoriales et Urbaines (STU) forme aux métiers stratégiques et opérationnels de la ville et des territoires, en France et en Europe. Il prépare les étudiants à élaborer et conduire des politiques publiques. La possibilité de suivre la 2ème année du master en alternance permet aux étudiants de réaliser des missions longues au sein de structures très variées et de se confronter ainsi aux différentes problématiques urbaines tout en rencontrant une multiplicité d'acteurs participant à la fabrique de la ville.

► Objectifs de la formation

- Maîtriser les fondamentaux en politiques publiques, sociologie urbaine, économie urbaine et territoriale, et droit de la ville ;
- Concevoir et réaliser des projets professionnels en groupe, en répondant à des demandes concrètes de structures publiques ou privées ;
- Développer des compétences méthodologiques avancées en statistiques, gestion, cartographie, enquêtes quantitatives et qualitatives, recherche documentaire, ainsi qu'à travers des visites de terrain et des voyages d'études.

► Métiers visés

Nos diplômés se destinent aussi bien au secteur privé que public ou associatif. Ils peuvent accéder à un vaste éventail de métiers :

- opérationnels ;
- centrés sur l'étude et l'expertise ;
- métiers de la recherche.

Types de structures : collectivités locales, cabinets de consultants, bureaux d'études, organismes internationaux, agences d'urbanisme...

Exemples de domaines : développement économique, aménagement, services urbains, logement, action sociale, développement durable...

► Rythme d'alternance

Semestre 1 : 3 jours à Sciences Po (jeudi, vendredi) et 2 jours dans la structure d'accueil (lundi, mardi)

Semestre 2 : 3 jours dans la structure d'accueil (lundi, mardi) et 2 jours à Sciences Po (jeudi, vendredi)

► Dates de la formation et volume horaire

27/08/2025 > 04/09/2026 (418 heures)

Durée : 1 an

UNIVERSITE/ECOLE

► Adresse administrative Composante

Ecole Urbaine

27, rue Saint-Guillaume

75337 - PARIS



SciencesPo

► Siège Établissement

Institut d'études politiques de Paris - Sciences Po

27, rue Saint-Guillaume

75337 - PARIS



ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Le Master 2 n'est accessible qu'aux étudiants du Master 1 STU de Sciences Po.

La procédure d'admission est la même pour l'ensemble des masters de Sciences Po. Le master STU est accessible à partir d'un niveau Bac +3 validé. Il est ouvert à tous les profils avec un projet en adéquation avec le programme.

► Modalités de candidature

La procédure d'admission est gérée par le service des admissions de Sciences Po. Les modalités de

candidature sont précisées sur le site Internet dédié.

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Fatima TAK TAK

contact@formasup-paris.com

Sana SLAIMIA

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



► Vos contacts « École/Université »

Blanc Catherine

contact.apprentissage@sciencespo.fr

01 45 49 77 29

PROGRAMME

► Code RNCP 39136

► Direction et équipe pédagogique

L'apprentissage est proposé en 2ème année de master. Celle-ci est consacrée à l'approfondissement des acquis et à la professionnalisation.

Le 3ème semestre (septembre à décembre) permet d'approfondir les acquis en politiques publiques avec des cours magistraux - acteurs privés de la ville, Gouvernance de la transition écologique.

Politiques publiques et infrastructures urbaines, les stratégies économiques locales au défi de la transition. Deux enseignements optionnels sont également proposés pour les apprentis du Master STU : droit public et architecture. Deux ateliers sont proposés (évaluation des politiques publiques, transition écologique)

Le 4ème semestre (fin janvier à début mai) se concentre sur le développement de compétences spécialisées avec des cours (analyser l'expérience d'apprentissage, gestion des risques et des catastrophes) et des ateliers pratiques (logement, mobilités, aménagement, développement

économique, emploi/insertion). Ces derniers sont dispensés par des professionnels et reposent sur des études de cas et des travaux de groupe. Les étudiants suivent également un enseignement au choix parmi une sélection de cours proposés au sein des autres masters de l'Ecole urbaine. Un atelier spécifique sur l'expérience de l'apprentissage est également programmé afin d'accompagner les étudiants dans la rédaction de leur mémoire d'apprentissage. A l'issue de ce semestre, l'épreuve de Grand Oral est organisée. Celle-ci repose sur l'expérience d'apprentissage. Le mémoire d'apprentissage est à rendre à la fin du contrat d'apprentissage.

Enfin, des enseignements optionnels - langues, entrepreneuriat ou écriture - sont proposés chaque semestre aux étudiants.

Responsable pédagogique du Master : Irène Mboumoua

Volume horaire
session -1
année 1



Programme détaillé de la formation

Les acteurs privés de la ville	24h
Gouverner la transition écologique, politiques publiques et infrastructures urbaines	24h
Les stratégies économiques au défi de la transition écologique	24h
Outils de gestion/ Finances publiques locales	24h
Enseignement électif (droit public ou architecture urbaine)	24h
Santé, crises, vulnérabilités	24h
Analyser l'expérience de l'apprentissage	12h

Réunions pédagogiques, tutorat et réunions de suivi d'apprentissage	12h
Ateliers professionnels (économie, mobilités, logement, aménagement, numérique, etc.)	48h
Participation aux ateliers de Sciences Po Carrières	28h
Urban tour	24h
Préparation et soutenance	40h
Activités pédagogiques (Excel, visites, Master Class)	54h
visites	6h
Examens	16h
Grand oral	16h
suivi pédagogique	36h

► Modalités pédagogiques

- Cours magistraux
- Ateliers professionnels en petits groupes basés sur des études de cas
- Visites de terrain dans certains cours
- Hackaton proposé lors de la pré-rentrée
- Tutorat individuel
- Réunions pédagogiques dédiées aux apprentis

D'autres événements sont ouverts aux étudiants tout au long de l'année (conférences, master class etc...). Des ateliers "carrières" sont également proposés au sein de Sciences Po (rédaction de CV et lettre de motivation, préparation aux entretiens de recrutement, construction du projet professionnel...).

► Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances s'effectue à travers des évaluations individuelles ou collectives.

Les épreuves sont les suivantes :

- contrôle continu (présentations orales, papers ou rapports, quiz, participation orale)
- examens
- grand oral
- mémoire d'apprentissage

► Diplôme délivré

Diplôme de Grande école de grade Master délivré par Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po / Ecole Urbaine). Parcours Stratégies Territoriales et Urbaines, délivré par Sciences Po

Diplôme reconnu par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, délivré par Sciences Po

COMPÉTENCES

► **Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte la complexité d'une demande ou d'une situation**

- Rechercher, collecter de l'information ou des données.
Hiérarchiser de l'information. Adopter une posture critique.
- Mener une veille sur l'actualité ou un domaine d'intérêt pour mettre à jour ses connaissances.
Produire du sens à partir du traitement et de l'analyse de données chiffrées.
- Produire un diagnostic et/ou des recommandations.
Repérer les jeux de pouvoir entre différents acteurs et les enjeux organisationnels.

► **Exprimer sa pensée de manière claire et concise à l'écrit comme à l'oral, en Français et en Anglais**

- Réaliser des notes de synthèses ou des rapports structurés à partir des éléments d'informations recueillis.
- Formaliser clairement un point de vue et le défendre pour tenter d'emporter l'adhésion de son auditoire.

► Organiser son travail selon le contexte et la demande

- Préparer les moyens nécessaires à la réalisation d'une tâche.
- Prioriser puis planifier sa charge de travail dans le temps pour atteindre des objectifs et respecter des délais.
- Évaluer puis redéfinir les activités prioritaires face aux contraintes et aux imprévus.

► Travailler dans un cadre collaboratif

- Donner son point de vue et en prenant en compte ceux des membres de l'équipe. Coordonner son travail avec les membres de l'équipe et en se répartissant les tâches.
- Prendre en compte les différents points de vue, négocier des suggestions et obtenir un compromis.
- Identifier et mobiliser les compétences des différents membres de l'équipe. Animer un groupe de travail au sein d'une équipe.

► Piloter un projet

- Mobiliser ses propres compétences et connaissances pluridisciplinaires dans le pilotage d'un projet.
- Etablir la faisabilité d'un projet. Maîtriser et manipuler les outils de gestion de projet.
- Encadrer une équipe pluridisciplinaire pour mener à bien un projet.